



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-deux juin, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Christophe SARRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2026

Présents :

Christophe SARRE – Laetitia MAZINGUE – Frédéric BARBIER – Caroline ORSAT LE FLOCH – Michel MIREUX – Kawther EL MAADANI – Francis RODRIGUES – Marion COULOMB – Frédéric DELPY – Stéphanie HOUDAS – Robert FENNINGER – Jocelyn LANGER – Paul DOS SANTOS – Nathalie TRUMEAU – Jean-Luc INDIENNA – Catherine DEPONT – Nicolas DUBREUIL – Philippe RINGUET – Linda LOISEL – Chahrazede BENKOU-NAVARRO – Jean-Louis FERRIER

Absents excusés : Ouidad ESSABI ABOUCHDAK

Absents : Maëlys ROUX

Pouvoirs :

Ouidad ESSABI ABOUCHDAK a donné pouvoir à Philippe RINGUET

Secrétaire de séance : Marion COULOMB

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	21
Pouvoirs :	1
Ont voté :	
Pour	22
Contre	
Abstention	

74/26 – TARIFICATION DES SÉJOURS ET DES ANIMATIONS – VACANCES D'ÉTÉ 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis plusieurs années, la Commune organise des campings et des animations quotidiennes pendant les vacances d'été pour les enfants.

Il est proposé des tarifs basés sur le taux d'effort.

Les tarifications proposées pour l'été 2026 sont les suivantes :

VEILLÉE AU CENTRE ou AU TONO

Le coût est calculé sur la base de 15 enfants, soit 13,12 €.

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond
2,65 €	0.4696 %	7,20 €

Les enfants extérieurs scolarisés à Semoy

Nuit	7,20 €
------	--------

Les familles hors commune

Nuit	13,12 €
------	---------

Pour les activités en soirée au TONO (bowling, karaoké ou autres...) la tarification découverte ou escapade sera appliquée.

NUIT AU CENTRE ou AU TONO

Le coût est calculé sur la base de 15 enfants, soit 34.07 €.

Tarif Plancher	Taux d'effort	Tarif Plafond
6 ,82 €	1.1575 %	18,74 €

Les enfants extérieurs scolarisés à Semoy	
Nuit	17.04 €

Les familles hors commune	
Nuit	34,07 €

ACM

Camping Commanderie d'Arville du 27 au 31 Juillet.

Le coût du séjour est calculé sur la base de 16 enfants, soit 492,66 €.

Tarif plancher	Taux d'effort	Tarif plafond
246,30 €	20.000 %	344.86 €

Les enfants extérieurs scolarisés à Semoy	
Camping	344.86 €

Les familles hors commune	
Camping	492.66 €

Ceci étant exposé,

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 15 juin 2026 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER les tarifs sus mentionnés pour les veillées, nuitées et séjour de l'été 2026.**

Fait à Semoy, le 22 juin 2026

Le président de séance,

Christophe SARRE

Maire



La secrétaire de séance,

Marion COULOMB

Adjointe au Maire

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Marion Coulomb, the adjointe au maire.

Transmission au contrôle de légalité le : **01 JUIL. 2026**

Publication numérique le : **01 JUIL. 2026**

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 045-214503088-20260622-74_26-DE